



Séparation et droit sur la maison

Par Titia1

Bonjour

Je suis séparé , on a un prêt immobilier au de nom.

J'ai quitté le logement, Il est encore dans la maison et il loge une personne en ce moment a-t-il le droit ?

merci de votre réponse

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous êtes séparés après divorce ? ou union libre ?

C'est important pour vous répondre en détail.

A priori il a les mêmes droits que vous sur ce bien, d'y habiter et d'y recevoir qui il veut.

Si vous n'avez pas accès à ce bien, il devra payer une indemnité d'occupation.

Pour le crédit vous restez emprunteurs solidaires.

Par Isadore

Bonjour,

Sauf si vous êtes mariés ou éventuellement pacsés et que cette personne est son concubin, il n'y a rien à redire à ce qu'il héberge quelqu'un chez lui. Et si cette personne est simplement un ami ou un parent, il n'y a rien qui l'empêche de l'accueillir chez lui.